



Vendredi 11 juillet 2014

Pourquoi je me suis abstenu lors du vote sur le PLFRSS pour 2014

Le mardi 8 juillet, les députés ont eu à se prononcer sur le projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2014. Si le texte a été adopté à 272 voix contre 234, j'ai décidé avec 32 autres collègues du groupe socialiste à l'Assemblée nationale de m'abstenir lors de ce vote.

Si j'ai voté en faveur du projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2014 le 1^{er} juillet dernier, en raison des mesures contenues dans le texte en direction des 3,7 millions de ménages modestes qui sortiront de l'impôt sur le revenu, il ne m'a pas été possible de faire de même pour le PLFRSS.

Je considère en effet comme « invotable », un texte qui a notamment pour objectif de financer la baisse des cotisations patronales et la suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) due par les très grandes entreprises par le gel de certaines prestations sociales et ce sans contreparties pour les entreprises qui en bénéficieraient. Avec mes collègues, nous refusons une politique de baisses de « charges » pour les entreprises non ciblées et non conditionnées, financée, de surcroît, par de nouvelles restrictions du pouvoir d'achat des couches populaires et moyennes et par la réduction de l'investissement public.

Entendons-nous bien : je ne nie pas la nécessaire compétitivité de nos entreprises et les difficultés qu'elles rencontrent de plus en plus pour assurer une production viable et embaucher de nouveaux salariés. Mais je ne peux me résoudre à ce que le remède apporté à de telles circonstances soit si déséquilibré au détriment des ménages modestes et des salariés dont le pouvoir d'achat diminuerait.

Le gouvernement avait entendu les membres de l' « appel des Cent » lors de l'élaboration du PLFR pour 2014 en y intégrant des dispositions en faveur des plus précaires. Il n'en a pas été ainsi avant et pendant l'examen du PLFRSS. Or, les difficultés que rencontrent François Hollande et Manuel Valls dans l'organisation de la conférence sociale débutée le 7 juillet avec la non-participation de quatre syndicats représentatifs que sont la CGT, FO, Solidaires et la FSU trahissent la fragilité du dialogue social et plaident pour la réorientation de notre politique économique et sociale qui ne doit plus dépendre des *diktat* du grand patronat.

Mes collègues et moi qui nous sommes abstenus lors du vote sur le PLFRSS resterons vigilants sur l'élaboration du budget pour l'année 2015. Nous ferons ainsi en sorte, par nos amendements, qu'il prenne en compte le pouvoir d'achat et qu'il apporte des solutions justes pour lutter contre le chômage.